

Compte rendu
Non exhaustif et succinct
Réunion CSE du 22/10/24

BLAGNAC, le 29/10/2024

État des effectifs au 30/09/2024 :

DAS : 1417 & 163,63 intérimis

IBERICA : 223

GMBH (Allemagne) : 111 & 14 intérimis

YLIPSON : 53

Chine : 7

AUSGAEL (USA) : 3

En raison d'un marché de l'emploi beaucoup moins tendu, la direction souhaite dorénavant prolonger les périodes d'intérim et de CDD jusqu'au maximum légal avant de proposer un éventuel contrat en CDI pour diminuer le risque d'embauches en CDI trop précipitées.

Accidents du travail (AT) :

Sur l'exercice écoulé (du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024), le taux de fréquence des accidents du travail a été de 16,78, malheureusement légèrement au dessus de l'objectif de 16.

Plusieurs actions mises en place pour réduire les AT :

- ➔ Formations « My Ostéo » pour la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques seront aussi réalisées sur site client afin de faciliter la participation des salariés.
- ➔ Formations et sensibilisation des managers.
- ➔ Sanctions de salariés ayant des conduites à risque, ou ne portant pas leur EPI, remontées par leurs managers.
- ➔ Diffusion régulière de communications sur la prévention.

Projet LEAD d'AIRBUS & Contexte

économique :

Avec le projet LEAD, notre principal client souhaite réduire certaines activités « non prioritaires » et se recentrer :

- ➔ À court terme, sur la sécurisation des livraisons de fin d'année.
- ➔ À long terme, sur les montées en cadences.

La direction dresse le constat que, contrairement à d'autres sous traitants, nous n'avons pas d'activités « non prioritaires » comme les bureaux d'études ou projets, notre « cœur de métier » qui est la production et la qualité, n'est finalement pas impacté par LEAD.

Il peut y avoir cependant, quelques transferts de salariés d'une prestation à une autre avec un « rééquilibrage » ponctuel entre activités durant les prochains mois.

Au regard de la conjoncture, notre société a finalement réalisé un bon exercice 2023/2024. L'excellent premier semestre du début d'exercice a compensé la baisse d'activité significative des derniers mois.

La direction reste confiante pour la poursuite de nos activités et notre directeur commercial prévoit une croissance du chiffre d'affaire de +13% pour le prochain exercice 2024 / 2025, sous réserve de potentiels nouveaux aléas sur la chaîne logistique.



Compte rendu
Non exhaustif et succinct
Réunion CSE du 22/10/24

BLAGNAC, le 29/10/2024

Dispense possible de mutuelle :

Si votre conjoint bénéficie d'une **mutuelle familiale obligatoire de son employeur**, alors, vous pouvez être dispensé de l'obligation de souscrire à la mutuelle de l'entreprise.

Vous devrez fournir aux RH une attestation de l'employeur de votre conjoint que sa mutuelle familiale est obligatoire afin de pouvoir faire stopper votre contrat mutuelle.

Si la mutuelle de votre conjoint ne vous couvre pas de façon obligatoire, vous ne pourrez pas faire stopper votre adhésion à vivinter.

Visites RH sur sites :

Les RH réalisent actuellement des visites sur les prestations, pour échanger et répondre aux questions des salariés comme le contrat de travail, la carrière, les formations, la sécurité ou toute demande sur la situation individuelle de chacun.

Sachez qu'afin de pouvoir vous exprimer librement, le manager ne devra pas être présent dans la salle, mais rester toutefois à proximité.

Nous rappelons que ces visites ne sont pas des réunions de négociations et que les salariés devront absolument faire preuve de courtoisie et de respect.

Nettoyage des tenues de travail :

Un prestataire a été sélectionné pour que la collecte et le nettoyage des tenues de travail puissent être réalisés directement sur site client, au plus proche des prestations.

Ce nouveau prestataire, Elis, fournira de nouvelles tenues de travail et en assurera le remplacement dans le cas de détériorations ou de renouvellement.

Le déploiement de cette collecte sur site sera effectué dans un premier temps en janvier 2025, sur Marignane et Saint Nazaire. Puis si cet essai est concluant, alors un déploiement sera réalisé dans un second temps, courant 2025, sur les sites toulousains.

À terme, si ce nouveau process de nettoyage est concluant, le recours aux cartes pressing sera définitivement arrêté.

Carte ticket restaurant :

Si votre carte ticket restaurant est arrivée à échéance et que vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte, vous pouvez vous adresser par mail aux RH, qui feront l'intermédiaire avec Edenred.

À **FO DAS** nous sommes à votre écoute
pour répondre à vos questions
et porter vos revendications.

